

Vendredi 4 décembre 2020 - Catégorie: **Emploi** - Ecrit par **Service de communication**

Une prime Covid pour remercier le personnel de l'HFR et le personnel des soins dans les homes

Lors de sa séance du 1^{er} décembre 2020, le Conseil d'Etat a pris la décision d'octroyer au personnel de l'HFR et au personnel soignant des homes, la prime décidée dans le cadre du mandat du Grand Conseil 2020-GC-57. Par ce geste, le Gouvernement met en oeuvre la décision du Parlement cantonal de saluer l'engagement remarquable de ces collaboratrices et collaborateurs qui travaillent au front dans la lutte contre le Covid-19.

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg le 4 décembre 2020

Communiqué de presse

Une prime Covid pour remercier le personnel de l'HFR et le personnel des soins dans les homes

Lors de sa séance du 1^{er} décembre 2020, le Conseil d'Etat a pris la décision d'accrocher au personnel de l'HFR et au personnel soignant des homes, la prime décidée dans le cadre du mandat du Grand Conseil 2020-GC-57. Par ce geste, le Gouvernement met en œuvre la décision du Parlement cantonal de saluer l'engagement remarquable de ces collaboratrices et collaborateurs qui travaillent au front dans la lutte contre le Covid-19.

Le Conseil d'Etat a donné suite au mandat 2020-GC-57, accepté partiellement par le Grand Conseil en août dernier et intitulé « Prime pour le personnel de l'Etat au front dans la lutte contre le Covid-19 : un merci directement profitable à notre économie ».

De nombreuses collaboratrices et collaborateurs de l'Etat se sont engagés et continuent de le faire sans compter pour lutter contre le Covid-19. Au vu de l'ampleur de la deuxième vague de la pandémie, le Gouvernement a pris la décision d'allouer la prime décidée par le Parlement aux personnes qui sont le plus au front, à savoir le personnel de l'HFR et le personnel soignant des homes.

L'ensemble du personnel engagé à l'HFR en date du 30 novembre 2020 recevra un bon Kartyon d'une valeur maximale de 500 francs, au prorata de son taux d'activité. Cette opération financée par l'Etat coûte un peu plus de 1,4 million de francs. Pour rappel, la plateforme Kartyon, soutenue par l'Etat, permet d'acquiescer des bons à faire valoir auprès de près des 1100 commerces du canton.

En ce qui concerne les collaboratrices et collaborateurs des homes, conformément à ce qui avait été annoncé au Grand Conseil, l'Etat participe au financement d'une prime à hauteur de ce que prévoit la législation, c'est-à-dire le 45%, sur un maximum de 500 francs, pour le personnel des soins. Ce versement est donc conditionné à une décision à prendre par les EMS et leur support juridique eux-mêmes.

CP - Une prime Covid pour remercier le personnel de l'HFR et le personnel des soins dans les homes (213.92 Ko)